

**Mémoire de Sol Zanetti et Étienne Grandmont,
députés de Jean-Lesage et de Taschereau**

Dans le cadre du concours d'idéation sur la phase 4 de la promenade Samuel-De Champlain
Présenté à la Commission de la Capitale-Nationale et au Gouvernement du Québec

Québec, le 27 février 2024

Introduction : ode à la mobilisation citoyenne et politique

D'entrée de jeu, nous tenons à saluer l'incroyable mobilisation citoyenne qui s'est déployée pour reconquérir l'accès au fleuve et convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. Cela fait plusieurs décennies que des groupes tels qu'*Accès Saint-Laurent Beauport*, *Gens de baignade*, la *Table citoyenne Littoral Est*, *Accès transports viables* et bien d'autres militent activement pour retrouver l'accès au fleuve, notamment à l'est de la ville de Québec, où l'autoroute prive les citoyennes et les citoyens du fleuve.

Nous remercions également tous les élu.es ayant appuyé la demande de transformation de l'autoroute, notamment les élu.es municipaux (tous partis confondus) qui se sont positionnés rapidement en faveur du projet, certains élu.es locaux d'autres paliers, et finalement le gouvernement en place, qui a fini par montrer de l'ouverture à cette idée. Bref, il fait de plus en plus consensus qu'une communauté riveraine privée d'accès au fleuve constitue une profonde injustice environnementale et sociale qu'il faut s'empresse de corriger, surtout dans le contexte des changements climatiques.

Vive le fleuve, et à nous le fleuve!

Besoins de la communauté

Sans surprise, les communautés de la Basse-ville de Québec, incluant Limoilou et Beauport, sont parmi les plus défavorisées au Québec avec un revenu médian par habitant bien inférieur à la moyenne québécoise. Suivant ce constat, il est impératif que tous les projets de développement sur le Littoral Est visent à lutter contre les inégalités économiques, sociales et environnementales. Concrètement, cela signifie d'agir pour améliorer l'accès au fleuve, augmenter la canopée et la biodiversité, réduire la pollution atmosphérique, créer des logements sociaux et des espaces collectifs qui répondront directement aux besoins des citoyennes et citoyens et amélioreront leur pouvoir d'agir. C'est ce qu'elles et ils désirent ; il ne reste qu'à les écouter.

Erreur historique à corriger

La création de l'autoroute Dufferin-Montmorency en 1978 est considérée par la majorité comme une erreur historique. En effet, sa création était basée sur des estimations de croissance de la population de Québec beaucoup trop élevées et sur les projets d'expansion du Port de Québec. Les autres projets d'autoroutes planifiés à la même époque ont tous été abandonnés. À ce jour, cette autoroute est largement sous-utilisée par rapport à sa capacité en raison de l'effet d'entonnoir à son arrivée au centre-ville dû à la non-réalisation des autres autoroutes auxquelles elle devait se raccorder.

Enjeux de sécurité et configuration problématique

La configuration et la largeur de l'autoroute Dufferin-Montmorency (à l'Américaine) sont problématiques et invitent aux excès de vitesse. Cette configuration a donné lieu à de nombreux accidents, dont certains ont été mortels.

Paradoxalement, un feu de circulation a été mis en plein milieu de la portion autoroutière, à l'intersection François-De Laval. Cet endroit est reconnu comme problématique, car il crée de la confusion chez les automobilistes. La vitesse a été réduite à 70 km/h sur une courte portion à proximité des feux de circulation, mais cette limite étrange au beau milieu d'une autoroute à trois voies est l'une des limites les moins respectées, parce qu'elle ne coïncide pas avec la largeur de l'autoroute.

Un radar a récemment été installé à l'intersection François-De Laval, et en cinq mois, 31 500 contraventions ont été données. C'est le radar le plus lucratif au Québec, et ça en dit long sur les excès de vitesse.

Dévitalisation économique

La mise en service de l'autoroute Dufferin-Montmorency a complètement dévitalisé le boulevard Sainte-Anne au sud de Beauport. Pourtant, le potentiel de cette artère est immense étant donné sa position privilégiée le long du fleuve. L'aménagement d'un boulevard urbain aurait le pouvoir de redonner ses lettres de noblesse au boulevard et de redynamiser complètement le sud de Beauport.

Si on étend davantage la vision, on peut même penser que les citoyens et citoyennes qui viendront profiter de la nouvelle promenade à l'est de la Ville seront incités à monter un peu plus haut, jusqu'à l'Avenue royale, pour profiter du site patrimonial de Beauport et ce, au plus grand plaisir des commerçants locaux.

Accès à l'eau et à la nature, préservation de la biodiversité et mobilité durable

L'aménagement d'un parc linéaire sur toute la longueur du littoral permettrait de relier entre eux les cours d'eau existants et ainsi créer une trame verte et bleue. Les regroupements proposent notamment d'aménager un corridor de biodiversité reliant les parcs de la rivière Saint-Charles, du domaine de Maizerets et de l'Arboretum, de la rivière Beauport et de la rivière et de la chute Montmorency. Ce serait à notre avis extraordinaire.

La conversion de l'autoroute permettrait également de protéger et de valoriser davantage l'écosystème unique que représentent les battures et la baie de Beauport, qui constituent notamment une Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO). Alors qu'au niveau planétaire nous traversons une vague massive d'extinction d'espèces, favoriser la biodiversité devrait être une priorité gouvernementale. En effet, 68% des animaux vertébrés ont disparu depuis 1970 selon le rapport *Planète vivante* du *Fonds mondial pour la nature*; il est temps d'agir.

Finalement, réduire le nombre de voies de circulation automobile permettrait aussi l'aménagement de voies piétonnes et cyclables le long du fleuve, et ainsi favoriser la mobilité active.

Ce qui se fait ailleurs

La conversion d'une autoroute en boulevard urbain a été expérimentée dans plusieurs grandes villes du monde; avec succès. On peut citer l'exemple de la ville de Milwaukee, dans le Wisconsin, ou celui de l'autoroute Bonaventure à Montréal, qui est comme l'autoroute Dufferin à Québec, une voie rapide qui débouche directement dans le centre-ville.

De plus, la tendance mondiale en matière d'urbanisme est de libérer le bord de mer dans les grands centres urbains, pour maximiser l'accès à l'eau et à la nature.

Les citoyennes et les citoyens de Québec veulent renouer avec leur fleuve

Le rapport de consultation de la Commission de la Capitale-Nationale en 2018 était sans équivoque : la conversion de l'autoroute Dufferin en boulevard urbain est une priorité pour les citoyennes et citoyens du secteur en plus de l'amélioration de l'accès au fleuve, de la mobilité active et du transport collectif.

De plus, une bonne partie des mémoires déposés dans le cadre du « forum citoyen » revendiquent ces grands principes. À ce titre, nous appuyons sans réserve toutes les revendications des groupes cités en introduction.

Par ailleurs, nous croyons qu'il sera nécessaire à l'issue du concours d'idéation d'effectuer une seconde tournée consultative afin de s'assurer que la population puisse donner son avis à toutes les étapes du processus et pas seulement en amont du concours. La mouture finale d'aménagement de la phase 4 de la promenade Samuel-De Champlain doit être le fruit d'une réflexion collective qui répond aux besoins des personnes qui habitent le territoire.

L'Ouest versus l'Est: la promesse de la promenade Samuel-De Champlain

Depuis le 400^e anniversaire de la Ville de Québec, beaucoup d'efforts et d'investissements ont été déployés pour redonner l'accès au fleuve à la population de l'Ouest, à travers l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain, qui constitue une véritable promenade linéaire tout le long du littoral, et dont la phase 3 vient tout juste d'être inaugurée. L'immense popularité de la piscine à débordement à l'anse au Foulon démontre à quel point le besoin est grand en matière d'accès à l'eau.

Cependant, comme le souligne le regroupement *Gens de baignade* dans son mémoire, il est décevant de constater qu'aucun accès direct au fleuve n'a été réfléchi, malgré plusieurs mémoires déposés en ce sens. Le fleuve n'est-il pas une richesse collective dont tout le monde devrait pouvoir bénéficier? Nous pensons que oui, et militerons pour que la phase 4 soit aménagée de manière à favoriser la baignade à même les eaux du fleuve, et ce gratuitement.

En effet, le littoral Est, contrairement au littoral Ouest, est un secteur particulièrement défavorisé qui subit depuis longtemps un préjudice environnemental en raison notamment de la présence d'industries et d'infrastructures routières à proximité (le port de Québec, l'incinérateur, la papetière White birch, les autoroutes Dufferin et Laurentienne, etc.). La pollution de l'air étant un enjeu de santé majeur dans ce secteur, l'accès au fleuve et l'accroissement de la canopée et de la biodiversité constituent des clés de voûte importantes pour l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et des citoyens.

De plus, avec le réchauffement de la planète, il faudra s'assurer que toute la population, et particulièrement les plus vulnérables de la société qui n'ont pas les moyens financiers de se payer des vacances au bord de la mer, puissent avoir accès facilement et gratuitement au fleuve pour se rafraîchir. C'est une question de justice climatique.

Pour finir, nous savons que plusieurs personnes pratiquent la pêche récréative dans le secteur de Beauport, notamment au croisement du boulevard des Chutes et de l'autoroute Dufferin. Il serait intéressant de favoriser cette activité, en aménageant l'espace en conséquence, et peut-être en installant une rampe de mise à l'eau à cet endroit pour les petites embarcations.

Appui aux revendications de la Table citoyenne Littoral Est

La *Table citoyenne Littoral Est*, regroupement citoyen qui défend les droits collectifs, porte plusieurs revendications pour un développement harmonieux du Littoral Est. Nous tenons à vous les rappeler ici afin que les experts, le jury et les différents décideurs en tiennent compte dans leur analyse :

1. Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.
2. Rendre à la nature une partie significative du littoral Est en déminéralisant une grande partie du territoire adjacent.
3. Aménager un parc linéaire sur toute la longueur du littoral pour créer un vaste corridor de biodiversité reliant les parcs de la rivière Saint-Charles, du domaine de Maizerets et de l'Arboretum, de la rivière Beauport, de la rivière et de la chute Montmorency.

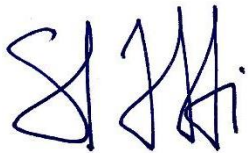
4. Transformer l'ancien dépôt à neige sur l'avenue D'Estimauville en forêt urbaine, et améliorer l'accès au fleuve en aménageant des aires propices à la baignade, à la pêche, au repos, etc.
5. Prioriser l'aménagement de la portion située entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard François-De Laval (notamment pour une question de sécurité), ouvrir un accès direct vers la plage de la baie de Beauport via D'Estimauville et rendre l'accès à cette plage gratuit en tout temps.
6. Créer des logements sociaux sur le Littoral Est pour limiter le phénomène d'embourgeoisement déjà à l'œuvre.

Conclusion

Nous croyons très fort à l'autonomie des peuples, à leur capacité de décider ce qui est bon et juste pour eux. Le système politique à l'intérieur duquel nous vivons au Québec (d'autant plus à l'intérieur du Canada) ne laisse que très peu de pouvoir entre les mains de la population. Nous pensons qu'il faut changer cela et réfléchir l'aménagement du territoire en fonction des besoins et de la santé physique et mentale de la population.

Dans le cadre de ce concours d'idéation, vous avez l'occasion de vous inspirer de tout ce que les regroupements avisés et les citoyen.nes ont maintes fois mis de l'avant. Je souhaite donc que leurs voix soient entendues et que vos propositions soient à la hauteur de leurs aspirations.

En terminant, nous tenons à vous remercier de prendre en considération les différents points que nous avons soulignés dans ce mémoire. En espérant qu'ils sauront alimenter votre réflexion et orienter vos actions pour l'avenir du Littoral Est, de notre territoire.



Sol Zanetti
Citoyen et député de Jean-Lesage

Etienne Grandmont
Citoyen et député de Taschereau

